

Robruy-les-Sept-Ecluses

2013



Sommaire



Le Mot du Maire - L'Equipe Municipale.....	1
Les Commissions et Délégués - Horaires des cars.....	2
Les Services.....	3 à 5
Les Démarches Administratives.....	6 & 7
L' Etat Civil - Les Finances.....	8
Les Employés Communaux.....	9

L' Action Municipale.....	10 à 12
Les Villes et Villages Fleuris.....	13
La Communauté de Communes.....	14
L' Action Touristique.....	15 à 18
Au service des Personnes.....	19



Les Actions en faveur de l'Enfance.....	20 & 21
Les P'tites Frimousses.....	22
Aux Ecoles.....	23 & 24
Les Fêtes de Noël.....	25
Vie Associative.....	26 à 28



Ont participé à l'élaboration de ce bulletin municipal la commission correspondante, les Présidents et Responsables d'Associations, certains Commerçants.

Comme les années passées, ce bulletin est distribué par les Conseillers Municipaux, si des erreurs ou des omissions ont été commises au cours de cette diffusion, merci de nous le faire savoir.

Pour les nouveaux habitants, des exemplaires supplémentaires sont disponibles en Mairie.

LE MOT DU MAIRE

Je vous souhaite au nom de toute l'équipe municipale une très bonne année !
Notre petite commune est passée de 735 à 758 habitants selon l'INSEE et cela résulte bien de la politique de logement que nous avons conduit jusqu'à maintenant. Je regrette cependant le nombre important de maisons inoccupées et à vendre.

Voici un petit bilan de l'année 2012 :

- Remplacement du véhicule communal
- Finalisation de la modification du POS en PLU
- Mise en place d'un point Wifi à l'office de tourisme
- Renforcement de l'EDF route d'Ouzouer
- Réfection des peintures de la Mairie, l'Agence postale et l'école
- Eclairage des 7 écluses
- Travaux rue du Colombier
- Acquisition d'un terrain communautaire

Les projets en cours qui devraient aboutir en 2013 :

- Réalisation du nouveau cimetière avec 50 places, un columbarium, un jardin du souvenir et un préau
- Réalisation d'un nouveau lotissement de 13 lots
- Réhabilitation de la salle des fêtes en salle culturelle et touristique
- Mise en place de tickets de restauration scolaire
- Refonte du Site Internet de la commune

D'autres projets sont à l'étude :

- Installation d'un chauffage au bois pour les bâtiments communaux et privés rue Léon Jaupitre
- Meilleure maîtrise des eaux pluviales

J'ai tout de même quelques inquiétudes concernant la fermeture du cabinet médical de Rogny depuis mai dernier et le départ imminent de la proximité notamment avec une nouvelle restructuration des services de la déchetterie, de l'électricité, de l'office de tourisme et de la communauté de communes Cœur de Puisaye à partir de cette année qui rassemblera dorénavant plus de 17 000 habitants.

Mais il faut rester positif et je tiens à souligner l'installation de deux nouvelles entreprises à Rogny : une de plomberie avec M. MILLOT et une de bâtiment avec M. VACHER.



L'ÉQUIPE MUNICIPALE

Claude SAMYN, Maire, Agriculteur retraité

Gérard FOUCHER, 1^{er} Adjoint, Agent de maîtrise - Retraité

Jean-Marc SOULARD, 2^e Adjoint, Expert automobile - Retraité

Jacqueline HENRIAT, 3^e Adjointe, Commerçante en retraite

Fortunade DAVIET NOUAL, Rédactrice

Jean-Luc MARCHAND, Agent de maîtrise navigation

Marie-Carmen GAUDIN, Chef d'entreprise

Geneviève MARTEAU-LORIOUX, Agricultrice, ingénieur agricole, expert agricole

Michel FONTENOY, Chauffeur

Eric VERON, Agent de navigation

Julie MARTHELOT, Employée de SAMU

Alexandre LOISEAU, Chauffeur, Installateur

Frédéric KELLER, Cascadeur, Comédien d'action

Gérard SEMENCE, Agent de navigation



Jean-Claude CHARENTON, conseiller municipal depuis 2008 nous a quitté le 15 novembre 2012 d'une maladie. Nous regrettons son départ précipité et je me tourne vers son épouse Josiane, ses enfants, sa famille et ses amis pour leur témoigner mon attachement personnel et celui de l'ensemble du Conseil Municipal, à la mémoire de Jean-Claude.

Jean-Claude nous a quitté, mais nous nous souviendrons toujours de son dynamisme, sa joie de vivre et son implication dans la vie de sa commune adoptive.

Le Maire, Claude SAMYN



LES SERVICES

La Mairie est ouverte : du lundi au vendredi de 9h à 12h.

Les 1^{er} et 3^e samedis de chaque mois de 9h à 12h.

1, rue de la Grande Montagne - 89220 ROGNY-LES-SEPT-ECLUSES

Tél. : 03 86 74 51 78 - Fax : 03 86 74 56 91

E-mail : rognys-les-7-ecluses@wanadoo.fr

Site : www.rognys-les-7-ecluses.fr

Service Administratif : mairie.rognys@orange.fr

Permanences de 10h à 12h :

- **Le Maire** sur rendez-vous.

- **M. Gérard FOUCHER** : tous les matins pour Urbanisme, cimetière, eau et ordures ménagères.

- **M. Jean-Marc SOULARD** : sur rendez-vous pour la voirie et les travaux.

- **Mme Jacqueline HENRIAT** : CCAS le mercredi matin

L'équipe communale :

Secrétaire de mairie : **Sabrina CHARENTON.**

Secrétaire d'accueil : **Laura DAMIENS**, en apprentissage.

Agent tourisme : **Florence SEIGNEUR.**

Agent d'entretien : Restaurant scolaire : **Katia VERON.** Salles communales, mairie et école : **Katia VERON.**

Agent d'entretien voirie et espaces verts : **Jacky GRENOT, Denis PETIT, Judicaël CLOISEAU**, en apprentissage.

Agent Postal : **Marie-Christine ANQUETIL** et **Hélène HUGUET** en remplacement.

L'Agence Postale est ouverte du lundi au samedi de 9h à 12h. Départ du courrier tous les jours à 12h, sauf samedi. **Tél : 03 86 74 54 17**

CCAS : Pour la rédaction de vos courriers, dossiers ou pour toute demande personnelle, une permanence est assurée le mercredi matin par Jacqueline HENRIAT. Autres dates sur rendez-vous au **03 86 74 51 78** au secrétariat de Mairie.

Service National : Recensement en vue de la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD). Les jeunes gens et jeunes filles nés en 1996 doivent se faire recenser au service Accueil de la Mairie dans les trois mois qui suivent leur seizième anniversaire. (Se munir de sa carte nationale d'identité et du livret de famille de ses parents.)

Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat à la DDT Auxerre, 3, rue Monge, au **03 86 48 41 00.**

Tri Sélectif : Route de Châtillon et Quai Sully. Pour les autres déchets, vous disposez d'une déchetterie cantonale à Champcevais (les mardis, jeudis et samedis matin de 9h à 12h).

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement : 16-18, boulevard de la Marne à AUXERRE.

Tél : 03 86 72 87 19. Courriel : contact@caue89.fr

Le CAUE a pour missions :

- L'information et la sensibilisation du public dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement ;
- L'information et le conseil aux particuliers qui désirent construire ou rénover, afin d'assurer la qualité architecturale des constructions et leur bonne insertion dans le site environnant ;
- Les conseils aux collectivités locales sur leurs projets d'urbanisme, d'architecture ou d'environnement ;
- L'information des maîtres d'ouvrages et des professionnels.

Les CAUE sont présents dans 90 départements de France métropolitaine et d'outre-mer.

Ramassage des Ordures Ménagères : Le lundi matin et le jeudi matin dans le bourg : uniquement le lundi l'hiver (01/10 au 31/03). En raison des jours fériés, la collecte sera effectuée **les lendemains**. Les poubelles doivent être sorties **la veille au soir** du jour de collecte. Pour faciliter le travail des éboueurs, présentez les bacs avec les poignées tournées côté route. Les poubelles doivent être rentrées après le ramassage.

Ramassage : Bléneau bourg, Champignelles bourg, Rogny-les-sept-Ecluses
(entre le 1^{er} avril et le 30 septembre)

Jours fériés 2013	Lundi de Pâques Lundi 1 ^{er} avril	Fête du Travail Mercredi 1 ^{er} mai	Victoire 1945 Mercredi 8 mai	Ascension Jeudi 9 mai	Lundi de Pentecôte Lundi 20 mai	Assomption Jeudi 15 août	Armistice 1918 Lundi 11 nov.	Noël Mercredi 25 déc.
Décalage du jour de collecte	Collectes Mardi 2 avril vendredi 5 avril	Collecte vendredi 3 mai	Non définie	Non définie	Collectes Mardi 21 mai vendredi 24 mai	Collecte vendredi 16 août	Collectes Mardi 12 nov. vendredi 15 nov.	Collecte vendredi 27 déc.

Pas de changement pour les 14 juillet et 1^{er} novembre.

Balayage des rues du Bourg 2012 : 11/02, 04/03, 08/04, 06/05, 10/06, 08/07, 29/07, 05/08, 02/09, 30/09, 04/11.

Pour une meilleure efficacité des prestations, nous demandons aux riverains, de déplacer leurs véhicules la veille au soir des passages de la balayeuse. Merci d'avance.

La destruction des nids : Depuis plusieurs années, la destruction des nids de guêpes, de frelons et autres nuisibles n'est plus effectuée par les pompiers, mais peut être réalisée par des entreprises agréées dont la liste est disponible en Mairie.

Tarifs Municipaux

Salle des Fêtes : Pour les particuliers de la commune : 150 €/ jour d'utilisation. Pour les particuliers hors commune : 230 €/ jour d'utilisation.

Pour la location de la salle des fêtes, un rendez-vous sera pris auprès du secrétariat de Mairie pour effectuer un état des lieux en présence du personnel responsable. La remise des clés se fera en échange d'un chèque de caution de 150,00 €, qui sera restitué après "état des lieux de sortie" si aucune dégradation n'a été constatée. Le règlement sera effectué au moment de la prise des clés par chèque à l'ordre du Trésor Public.

Tarifs Concessions Cimetière : Centenaire : 500 € - Cinquantenaire : 275 € - Trentenaire : 165 € - Temporaire (15 ans) : 60 €

Tarifs Cantine Scolaire : La Maison de Retraite de Bourron fournit les repas de la cantine scolaire au prix de 4,67 € / repas.

Il est facturé 3,36 € / repas aux familles et 5,50 € / repas au personnel et enseignants.



LES SERVICES

Numéros de téléphone à retenir :

Pompiers	18
Gendarmerie	17
Infirmières Sandra NEROT et Stéphanie GERARD	03 86 74 96 76
Pharmacie BELLOT	03 86 74 54 64
Service de garde - SAMU	15
Mairie	03 86 74 51 78

La Poste	03 86 74 54 17
Office du tourisme	03 86 74 57 66
Taxi 7 écluses	06 76 47 59 60 ou 03 86 74 53 12
Allô, Service Public	3939
Les Secours pour les téléphones mobiles	112
Assédic	39 49
CPAM	36 46
Pharmacie de garde	32 37

Services Publics de Bléneau

Une fréquentation constante en 2012.

• Le social

- Le Conseil Général par le biais d'assistantes sociales et de conseillères en économie sociale et familiale sur rendez-vous au 03-86-44-42-00.
- La Caisse d'Allocations Familiales par le biais du Visio Accueil le **mardi matin de 10h30 à 12h00**.
- L'AFTAM : accompagnement socioprofessionnel des bénéficiaires du RSA orientés par le Conseil Général.
- Une médiatrice du PACT (Protection Amélioration Conservation Transformation) intervient pour la gestion des impayés d'énergie (EDF, eau, gaz, bois...) sur rendez-vous au 03-86-18-19-16.
- Le Relais d'Assistantes Maternelles (RAM) un mercredi tous les 15 jours.

• La santé

- La Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM), le **mardi de 9h15 à 11 heures** sauf pendant les vacances scolaires.
- La Protection Maternelle Infantile le **deuxième jeudi** de chaque mois.

- L'ANPAA (Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie), sur rendez-vous au 03 86 51 46 99 (vendredi) ou le 06 71 27 16 37.

• L'emploi

- Pole Emploi (pour les plus de 26 ans) Visio Accueil, sur rendez-vous donnés par Pole-Emploi.
- Mission Locale de Toucy (Un Conseiller, aide aux jeunes pour la recherche d'un emploi, formation, aide pour le permis, logement, ceci en fonction des formations acquises concerne les 16 - 25 ans) sur rendez-vous au 03-86-74-31-83.

• Le logement

- L'ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement) au 03-86-92-16-16 les 24/01/12, 27/03, 22/05, 24/07, 25/09 et le 27/11.
- Le PACT concernant l'Agence Immobilière à Vocation Sociale sur rendez-vous au 03-86-18-19-16.

• Le Juridique

- Conciliateur, tous les **deuxièmes mardi** de chaque mois de 14 à 16heures.

	MATIN	APRES-MIDI
LUNDI	- Assistantes sociales sur rendez-vous (9h - 12h)	
MARDI	- CPAM (9h-11h)	
	- Visio-accueil CAF (10h30-12h)	- conciliateur (14h-16h)
MERCREDI	- Maison de l'Emploi (8h30-11h30)	- PACT (14h-17h) : un mardi sur deux
	- ADIL (10h-12h) : 4 ^e mardi tous les 2 mois	
JEUDI	- Ressources 89 (sur rendez-vous)	- RAM (14h-16h) : le 2 ^e mardi de chaque mois
VENREDI	- PMI (10h30-12h) : 2 ^e jeudi de chaque mois	



LES SERVICES

Agence Postale

L'agence postale communale est tenue par **Marie-Christine ANQUETIL** depuis février 2012.

Vous y retrouverez les principaux services de La Poste,
6 jours sur 7, du lundi au samedi de 9h à 12h00.

Levée du courrier du lundi au vendredi à 12h00. Samedi, pas de départ.

Courrier et colis

- Vente de timbres-poste à usage courant.
- Vente d'enveloppes Prêt-à-Poster et d'emballage Colissimo.
- Fourniture d'autres produits Courrier / colis sur commande.
- Dépôt des objets y compris recommandés (*hors objets sous contrat, objets en nombre, Chronopost et valeur déclarée*).
- Retrait des lettres et colis en instance (*hors valeur déclarée et Chronopost*).
- Service de proximité (*contrat de réexpédition du courrier, garde du courrier, abonnement mobilité et Prêt-à-Poster de réexpédition*).



Services financiers

- Retrait d'espèces sur CCP, Post épargne ou Livret d'épargne du titulaire dans la limite de 300 € par période de 7 jours.
- Emission de mandat cash, dans la limite de 300 € par opération.
- Pour toute autre opération concernant les produits financiers, votre Agence Postale Communale de Rogny, sera votre relais avec le bureau de Poste de Bléneau.



Vente de cartes téléphoniques pour téléphones portables (Laposte Mobile, Bouygues, SFR, ...)

**Règlement par carte bancaire à partir de 10 €
et retrait avec carte bancaire à partir de 20 €.**

Bureau de Poste

13, rue d'Orléans - 89220 BLENEAU

Horaires : Lundi : 9h à 12h

Mardi, mercredi, jeudi : 9h à 12h

13h30 à 16h30

Vendredi : 9h à 12h

Samedi : 9h à 11h30

Levée du courrier du lundi au vendredi à 13h
et le samedi à 10h30.

La Banque Postale : 3639

Service courrier particuliers : 3631

Service courrier entreprises : 3634

Pour tout savoir sur La Poste

www.laposte.fr

www.labanquepostale.fr

www.laposte.net

Une adresse bien présentée, c'est un courrier bien distribué !

Voici les 7 conseils de votre facteur pour vous aider :



- 1 Écrire votre adresse en 4 lignes maximum
- 2 Ne jamais mettre de virgule après le numéro de la rue
- 3 Écrire bien distinctement les 5 chiffres de votre code postal
- 4 Écrire en majuscules le nom de la ville... et, si possible, l'ensemble de l'adresse
- 5 Préciser votre adresse expéditeur au dos, ou au recto en haut à gauche
- 6 Pour vos envois à l'étranger, écrire le nom du pays en français et en majuscule
- 7 Pour vos courriers manuscrits, utiliser de préférence des enveloppes précaisées



Une boîte aux lettres normalisées, c'est le confort de tous !

Voici les 5 conseils de votre facteur pour vous aider :



- 1 Préférer une boîte aux lettres de grande dimension (260 mm L x 260 mm H x 340 mm P)
- 2 Préférer la marque NF pour une meilleure garantie
- 3 Inscrive lisiblement, sur la boîte aux lettres, les noms de toutes les personnes qui habitent à cette adresse
- 4 Placer votre boîte aux lettres à l'entrée de votre propriété en bordure de la voie de circulation
- 5 Si vous venez d'emménager, venez signaler au bureau de poste le plus proche de votre domicile votre nouvelle adresse, ou rendez-vous sur www.laposte.fr



DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

PIECES DESIREES	OU S'ADRESSER	PIECES A FOURNIR	COUT	OBSERVATIONS
Acte de naissance (validité 3 mois)	Mairie du lieu de naissance	Indiquer date de naissance, nom et prénoms	Gratuit	
Acte de mariage (validité 3 mois)	Mairie du lieu de mariage	Indiquer date du mariage, nom et prénoms	Gratuit	
Acte de décès	Mairie du lieu de décès ou mairie du dernier domicile du défunt	Indiquer date de décès, nom et prénoms (nom de jeune fille éventuellement)	Gratuit	
Duplicata du livret de famille	Mairie du lieu de résidence	Fournir l'état civil des conjoints et des enfants	Gratuit	
Carte grise	Mairie du domicile ou Préfecture	Ancienne carte grise, pièce d'identité, attestation de domicile, chèque bancaire ou postale ou mandat-cash	Montant selon l'année et la puissance du véhicule. 6,50 € frais de dossier	Adresser le chèque à l'ordre du Trésor Public Gratuit si changement de domicile
Certificat de nationalité française	Greffe du tribunal d'instance du domicile	Livret de famille et toute pièce prouvant la nationalité	Gratuit	
Carte nationale d'identité (validité 10 ans)	Mairie du domicile, présence obligatoire de l'intéressé pour prise d'empreinte + signature	2 photos d'identité, 1 attestation de domicile (EDF ou téléphone), acte de naissance, livret de famille, ancienne carte (présence d'un des parents pour les mineurs) - en cas de divorce : photocopie du jugement de divorce - en cas de perte ou de vol : déclaration de perte (mairie) ou de vol (gendarmerie)	Gratuit	La carte d'identité est gratuite cependant le renouvellement est soumis à un droit de timbre de 25€ si la précédente carte n'est pas présentée au dossier
Passeport (validité 10 ans)	Relais de Services Publics à Bléneau ou autres Relais			
Dossier de mariage	Mairie du domicile	Venir en mairie chercher le guide des futurs époux avec les imprimés à remplir, extrait d'acte de naissance et pièce d'identité des 2 conjoints + pièces d'identités des témoins et justificatif de domicile des futurs époux	Gratuit	
Carte d'électeur Inscription sur les listes électorales	Mairie du domicile A partir du mois de septembre jusqu'au 31 décembre	Carte d'identité Justificatif de domicile (quittance de loyer ou EDF) Ancienne carte électorale	Gratuit	Avoir 18 ans et être de nationalité française
Casier judiciaire	Casier judiciaire national 44079 Nantes Cedex	Justificatif d'état civil obligatoire uniquement pour les personnes nées à l'étranger	Gratuit	Les demandes peuvent être effectuées sur Internet : www.cjn.justice.gouv.fr
Légalisation de signature	Mairie	La signature à légaliser doit être faite devant un Officier de l'Etat Civil avec carte d'identité	Gratuit	Présence obligatoire

En cas de vol de vos papiers d'identité, veuillez vous adresser à la gendarmerie de Bléneau et en cas de perte à la mairie de votre domicile.



Formalités administratives en cas de perte de carte nationale d'identité et/ou passeport

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

Principe

Si le document a été perdu, il convient de faire une déclaration de perte. La déclaration peut se faire en même temps que le dépôt du dossier en mairie, si la personne désire une nouvelle carte immédiatement.

CAS GENERAL : Perte avec demande de renouvellement

La déclaration de perte peut être préalablement établie sur internet avant d'être déposée directement en mairie (à Paris, à l'antenne de police administrative d'arrondissement) lors de la demande de renouvellement du titre perdu, permettant ainsi un gain de temps pour le déclarant.

Cette déclaration de perte est jointe au dossier.

Liens internet vers le formulaire

- préfecture de l'Yonne :

https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_14011_01.do?jeton=iajztgEzZnc_UQEzcM9lf1v3

- ministère de l'intérieur :

http://www.interieur.gouv.fr/sections/a_votre_service/vos_demarches/vol-perte-papier

CAS PARTICULIER : Perte sans demande de renouvellement

Il doit, dans ce cas, faire une déclaration de perte :

- si la perte a eu lieu en France : au commissariat de police ou à la gendarmerie du lieu où s'est produit la perte,
- si la perte a eu lieu à l'étranger : aux autorités de police locales et au consulat de France le plus proche.

PASSEPORT :

Si le passeport a été perdu, il convient de faire une déclaration de perte. Tout comme la carte d'identité, la déclaration se fait en même temps que le dépôt du dossier en mairie, si la personne souhaite obtenir un nouveau passeport immédiatement.

CAS GENERAL : Perte avec demande de renouvellement

Les démarches peuvent être effectuées, quel que soit le lieu d'habitation :

- En France : dans l'une des mairies (ou antennes d'arrondissement à Paris) équipées d'une station biométrique,
- A l'étranger : auprès du consulat (ou ambassade) qu'il convient de contacter pour savoir s'il est équipé pour délivrer les passeports biométriques.

Comme pour la CNI, il est vivement conseillé d'établir la déclaration sur internet avant de venir déposer le dossier en mairie pour la demande du nouveau passeport.

Attention : le service peut exiger que le dépôt du dossier se fasse uniquement sur rendez-vous.

Liens internet vers le formulaire

- préfecture de l'Yonne :

https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_14011_01.do?jeton=5hsOwQEzabZjYwEzdfXBfzH9

- ministère de l'intérieur :

http://www.interieur.gouv.fr/sections/a_votre_service/vos_demarches/vol-perte-papier

CAS PARTICULIER : Perte sans demande de renouvellement

Dans ce cas, la déclaration de perte est à faire :

- Si le passeport a été perdu en France : au commissariat de police ou à la gendarmerie du lieu de la perte,
- Si le passeport a été perdu à l'étranger : aux autorités de police locales et au consulat de France le plus proche.



ETAT CIVIL 2012



Naissances... Bienvenue à

5 avril : **Victoire DEROUET SAULNIER**
 14 avril : **Axel CHAUVET**
 27 octobre : **Manon LE FUR**



Mariages... Félicitations à

21 avril : **Amandine BEUNET et Anthony COMMANÇAIS**
 21 juillet : **Evelyne LETELLIER et Lahcen AMAÂNE**
 4 août : **Stéphanie BARBAY et Bruno BRECIÉ**
 18 août : **Anne-Laure OLRÉ et Jonathan RACARY**
 6 octobre : **Estelle WIATROWSKI et Julien TOURNADRE**

Décès... Toutes nos condoléances aux familles de

6 mars : **Jean-Claude JAMET, transcription**
 30 mars : **Philippe LENOBLE, transcription**
 5 avril : **Armand PASQUIER, transcription**
 11 mai : **Raymond FASSEUR**
 21 mai : **Robert JEAN-JOSEPH, transcription**
 4 juillet : **Marie-Madeleine MOREL, née SAMYN**



11 juillet : **Didier COINTEAUX**
 17 juillet : **Etienne TAVELIN, transcription**
 11 août : **Louise BEUNET, née QUEUDEVILLE**
 17 août : **Eric COUSIN, transcription**
 4 novembre : **Madeleine DELAGNEAU, née RISSET**
 15 novembre : **Jean-Claude CHARENTON**

LES FINANCES COMMUNALES 2012

BUDGET PRINCIPAL

	DEPENSES	RECETTES
Fonctionnement	916.882,00 €	916.882,00 €
Investissement	462.078,00 €	462.078,00 €
Excédent global de clôture 2011 : 205.327,00 euros		

TAUX D'IMPOSITION 2012

Taxe d'Habitation : **18.95 %**
 Taxe Foncier Bâti : **18.38 %**
 Taxe Foncier Non Bâti : **52,09 %**
 Taxe CFE (Cotisation Foncière des Entreprises) : **21,42 %**

BUDGET LOTISSEMENT DES VIGNES DU COLOMBIER

	DEPENSES	RECETTES
Fonctionnement	284.072,00 €	284.072,00 €
Investissement	281.209,00 €	281.209,00 €

BUDGET CCAS

	DEPENSES	RECETTES
Fonctionnement	9.053,00 €	9.053,00 €
Investissement	2.148,00 €	2.148,00 €
Excédent global de clôture 2011 : 6.217,00 euros		

BUDGET ASSAINISSEMENT

	DEPENSES	RECETTES
Fonctionnement	114.870,00 €	114.870,00 €
Investissement	243.196,00 €	243.196,00 €
Déficit global de clôture 2011 : 4.577,00 euros		

BUDGET LOTISSEMENT DE LA CLAVERIE

	DEPENSES	RECETTES
Fonctionnement	397.841,00 €	397.841,00 €
Investissement	417.769,00 €	417.769,00 €

BUDGET OFFICE DE TOURISME

	DEPENSES	RECETTES
Fonctionnement	47.512,00 €	47.512,00 €
Investissement	Néant	Néant
Excédent global de clôture 2011 : 20.396,00 euros		



LES EMPLOYÉS COMMUNAUX

Pour les employées communales, l'année 2012 est synonyme de changement. En effet, elles sont au nombre de six : trois employées titulaires, deux non titulaires et une apprentie.



Katia VERON, 37 ans, a été embauchée le 7 avril 2003 en qualité d'agent d'entretien et responsable de la restauration scolaire. Auparavant, elle exerçait la profession d'aide à domicile dans une association et à ce jour elle est au grade d'Adjoint Technique de 2^e classe. Grâce à elle, tous les locaux communaux (mairie, école, salle des fêtes, camping, WC communaux etc..) sont entretenus de façon quotidienne afin d'accueillir les habitants et les touristes dans les meilleures conditions possible. Elle s'assure avec l'aide de **Emerick NEVEU**, depuis début janvier 2013, du bon fonctionnement et de la surveillance de la cantine scolaire. Elle gère également l'arrivée et le départ des enfants lors du transport scolaire ainsi que la distribution du courrier communal.

Florence SEIGNEUR, 34 ans, a été embauchée le 1^{er} juillet 2000 en emploi jeune pour la gestion du port de plaisance, autrefois communal, du camping et de la partie communication de la Mairie. Depuis le 1^{er} juillet 2005 elle est embauchée en qualité d'agent d'animation par la Mairie.

A ce jour elle est au grade d'Adjoint d'Animation de 1^{re} classe. **Florence SEIGNEUR** : Elle gère actuellement toute la partie tourisme et animation tout au long de l'année, permettant ainsi de faire vivre le village. Cependant, avec la création d'une nouvelle Communauté de Communes et la reprise de la compétence tourisme par cette dernière, des changements dans l'organisation de son travail sont à prévoir. Elle garde tout de même toute la partie communication de la Mairie et la gestion du camping municipal.

Sabrina CHARENTON, 30 ans, a été embauchée le 1^{er} février 2012 en qualité de secrétaire de mairie suite au départ de **Danielle D'ALIFE** en raison d'une mutation. Auparavant, elle s'occupait de l'agence postale communale et à ce jour, grâce à la réussite d'un concours, elle est au grade d'Adjoint Administratif de 1^{re} classe. Malgré un remplacement un peu précipité, elle a su s'intégrer dans ce nouveau poste de travail et assurer la continuité du service public dans différents domaines tels que état civil, urbanisme, comptabilité, élections etc...

Marie-Christine ANQUETIL, 47 ans, a été embauchée le 1^{er} février 2012 en qualité d'agent d'accueil à l'agence postale communale mais vous avez pu la rencontrer auparavant lors de remplacement ponctuels à l'agence postale et à la mairie. Elle gérait également un magasin de chaussure à Ouzouer-sur-Trézée. Grâce à son amabilité, les habitants de Rogny peuvent trouver un service postal chaleureux.

Hélène HUGUET, 21 ans, étudiante en préparation d'un BTS à Gien, est recrutée ponctuellement pour remplacer Mme ANQUETIL lors de ses congés annuels à l'agence postale communale.

Laura DAMIENS, 19 ans, est en dernière année BAC professionnel. Elle travail en alternance : deux semaines à l'école à Orléans et deux semaines à l'accueil de la mairie où elle remplace **Brigitte NOEL** partie à la retraite début novembre 2012. Elle passera au mois de juin 2013 son BAC PRO ARCU.

En résumé, de par leur gentillesse, leur écoute et leur sourire avec les administrés ou simplement les gens de passage dans notre beau village, elles savent perpétuer la proximité du service public, en péril aujourd'hui dans nos campagnes.

Le départ en retraite de Brigitte

Brigitte NOEL, 60 ans, a fait valoir ses droits à la retraite le 1^{er} novembre 2012. Elle a débuté sa carrière comme secrétaire de direction dans un groupe bancaire, puis a été quelques années dans le domaine de l'agriculture pour enfin se réorienter vers un poste d'employée administrative chez un artisan local. En novembre 2002, elle a été embauchée en qualité d'agent d'accueil à mi-temps à la mairie de Rogny et a terminé sa carrière au grade d'Adjoint Administratif de 2^e classe.

Le 30 novembre 2012, un pot a été organisé à l'occasion de son départ en retraite en présence de toute l'équipe communale et des membres de sa famille.

BONNE RETRAITE BRIGITTE

Lors du départ à la retraite de Brigitte, **Daniel GARCIA** s'est vu remettre la médaille de Vermeil par la Municipalité, pour ses 30 ans de services au sein de notre commune.



Le départ de Danielle

Entrée au sein de nos services administratifs en 1998, Danielle D'ALIFE, a commencé sa carrière comme agent d'accueil à mi-temps pour la finir rédacteur à plein temps. Pendant ces 15 années, elle a participé à la gestion quotidienne d'une mairie, dans les domaines notamment de la comptabilité, de l'urbanisme, des élections, de l'état civil et du cimetière. S'adaptant aux équipes municipales successives, elle a su accomplir ses missions dans le respect des projets des élus et des intérêts de la commune de Rogny et de ses habitants. Pour la population comme pour ses nouveaux collègues, elle a toujours été d'un grand soutien, mettant ses connaissances de la commune au profit de tous, permettant ainsi d'assurer la continuité du service public rendu auprès des usagers. Nous lui souhaitons bonne chance dans la continuité de sa carrière en Haute-Normandie.



L'ACTION MUNICIPALE

L'aménagement de la commune

SITE INTERNET DE LA COMMUNE :

Le site internet de la commune fait peau neuve en 2013 ! Venez le découvrir à partir du 1^{er} mars, et y apporter votre contribution grâce à la partie réservée aux habitants.

Vous y trouverez les informations relatives à la Mairie, au Conseil Municipal, tous les comptes-rendus de réunions de conseil, les informations pratiques, les actualités, des documents à télécharger (ex : le bulletin municipal, le calendrier des fêtes,...), la vie des associations, et l'inscription à notre newsletter. L'adresse ne change pas : www.rogny-les-7-ecluses.fr

PLAN LOCAL D'URBANISME :

A ce jour, la mise en place du Plan Local d'Urbanisme est arrivée à son terme.

En effet, une délibération arrêtant le projet de PLU a été prise par le Conseil Municipal en date du 25/05/2012. Dès lors, les personnes publiques associées (administrations) ont eu un délai de trois mois pour rendre leur avis.

Suite à ces trois mois de délai, une réunion avec les personnes publiques associées a été réalisée le 22/10/2012, afin de répondre à leurs interrogations sur notre projet de PLU.

La phase suivante étant l'enquête publique, cette dernière a été menée du 06/12/2012 au 08/01/2013, un affichage a été réalisé dans la commune ainsi que dans les journaux locaux. Un commissaire enquêteur a tenu des permanences à la mairie pour recevoir le public et répondre aux questions des administrés.

Les rapports et les conclusions du commissaire enquêteur sont tenus à la disposition du public à la mairie.

Les personnes intéressées peuvent en obtenir communication.

TRAVAUX PRÉVUS EN 2013 :

- Peinture de la clôture du Monument aux Morts.
- Cimetière : continuité de son extension avec un Jardin du Souvenir et un entourage. La voirie sera réalisée par l'entreprise Meunier.
- Réfection des murs intérieurs du lavoir pour accueillir la fresque.
- Peinture et réfection de la cantine scolaire et de ses toilettes.
- Création du Lotissement des Claveries.
- Réfection du Quai des Lancières.
- Divers travaux de voirie.
- Etude sur la réfection du pont rue Léon Jaupitre.

ECLAIRAGE DES 7 ÉCLUSES :

Après accord de tous les organismes concernés, un ensemble de huit projecteurs devrait être installé début 2013 par l'entreprise TPIL au Monument Historique des 7 écluses. Deux projecteurs seront installés sur le pont en haut des 7 écluses et les six autres de chaque côté. Ils fonctionneront toute l'année aux horaires habituels de l'éclairage public.

ACCESSIBILITÉ :

Comme annoncé l'année passée, tous les bâtiments communaux devront être accessibles aux personnes à mobilité réduite en 2015.

De plus, un projet confortant l'accessibilité du village devrait être réalisé par la DDT avant 2015 : l'accessibilité des personnes à mobilité réduite depuis l'enseigne "Au fournil d'Aymeric et Clémence" jusqu'au parking des 7 écluses. Pour cela les trottoirs vont être modifiés, ainsi que le stationnement et la situation de la terrasse de l'Auberge du Canal.

ENTRETIEN COMMUNAL :

- Peinture des menuiseries de l'école, de la Mairie et de l'Agence postale par l'association Emeraude.
- Réfection de la voirie route de Breteau et route d'Aillant par l'entreprise Meunier.
- Nettoyage du pont, Rue Léon Jaupitre avec étanchéité du tablier.
- Remplacement de la porte en bois des toilettes publics situés Quai Sully par une porte métallique.

MAÎTRISE DES EAUX PLUVIALES DU VILLAGE :

Une étude a été menée en 2011 par la société Central Environnement pour faire un état des lieux du réseau des eaux pluviales sur Rogny. Actuellement, le choix d'un maître d'œuvre est en cours afin de déterminer la marche à suivre.

S.P.A.N.C. ACTUALITE

S.P.A.N.C. : Service Public d'Assainissement Non Collectif



En France, on estime que 5,4 millions de logements sont concernés par l'Assainissement Non Collectif (A.N.C.).

Depuis 1996, les communes ont hérité des Directions Départementales des Affaires Sanitaires et Sociales de la responsabilité du contrôle de l'A.N.C. sur leur territoire.

Pour proposer un service tout aussi performant, 70 communes icaunaises dont la vôtre se sont regroupées au sein de la Fédération des Eaux Paysaye Forterre et ont créé leur propre S.P.A.N.C.

LES MISSIONS DU SPANC

1. Pour les installations existantes: Le contrôle de toutes les installations devra être programmé avant le 31 décembre 2012. En matière de réhabilitation, la priorité devra être accordée aux zones à fort enjeu sanitaire ou environnemental.
2. Le SPANC s'assure du bon entretien et du fonctionnement des installations par un contrôle périodique de l'ouvrage.
3. Pour les installations neuves ou réhabilitées, le SPANC contrôle la conception et réalisation de l'assainissement. Des formulaires sont disponibles en mairie.
4. Dès le 1er janvier 2011, lors des mutations immobilières un diagnostic du SPANC devra être joint au dossier de diagnostic technique que le vendeur devra fournir lors de la vente de son bien..

TRAVAUX - AIDES

Grâce au Grenelle Environnement, les travaux de réhabilitation sur les installations ne consommant pas d'énergie peuvent bénéficier de l'Eco-prêt à taux zéro spécifique ANC, depuis le 1er avril 2009. D'autres aides peuvent également être demandées :

- à l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH)
- un Taux réduit de TVA (5.5%)
- un Prêt auprès de la Caisse d'Allocations Familiales ou caisse de retraite



POUR TOUT SAVOIR

Contactez votre SPANC :
Fédération des Eaux de Puisaye Forterre
115 av Général de Gaulle - 89130 TOUCY
03 86 44 80 10 ou spancintersyndicat@wanadoo.fr

Connectez vous sur le site Internet du ministère :
www.developpement-durable.gouv

Consulter les fiches disponibles en mairie :
Assainissement non collectif - Les règles clés
Assainissement non collectif - Un éco-prêt à taux zéro spécifique

MISE EN PLACE DE TICKETS CANTINE :

Pour faire face à de trop nombreux impayés, le Conseil Municipal a décidé d'instaurer à compter du 1^{er} février 2013, un système de tickets pour le paiement de la cantine scolaire.

Les tickets sont à acheter à la mairie, vendus d'avance pour le mois. Chaque jour les enfants doivent présenter un ticket repas à l'agent responsable de la restauration scolaire.

Un nouveau règlement expliquant en détail le fonctionnement de ce nouveau système a été distribué aux familles courant décembre 2012.

Pour toutes questions concernant la cantine scolaire, n'hésitez pas à prendre rendez-vous en mairie.

Objets trouvés

Lunettes de soleil, casque de moto, pull rayé Devred, montre Thalassa noire, veste fille 3 ans et 12 ans.

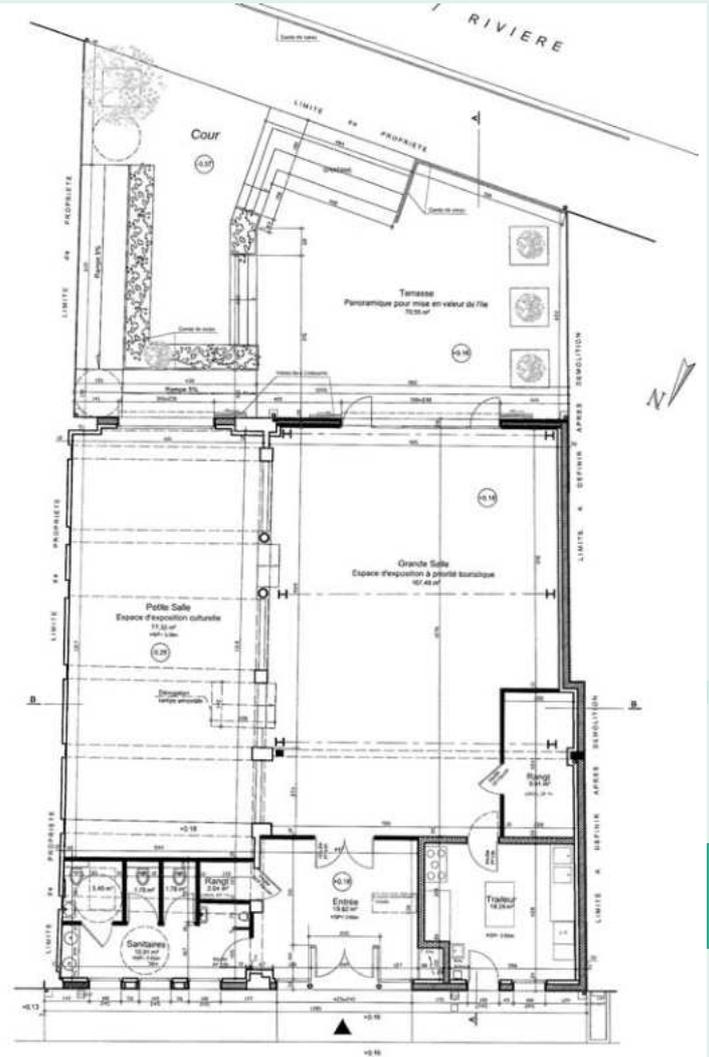
TOUTOUNET



En 2011, la Municipalité a fait l'acquisition de trois distributeurs de sacs pour ramasser les déjections canines. Ils offrent aux propriétaires de chiens un moyen de ramasser les déjections de leur compagnon en un seul geste.

Adoptez une attitude responsable en ramassant les déjections de vos animaux et contribuez ainsi à l'amélioration de notre cadre de vie.

**Ramasser ce n'est pas s'abaisser
Pour une ville propre, faites le bon geste !**



Depuis des années le sujet revient régulièrement au cœur des débats : la salle des fêtes de Rogny les sept écluses est vétuste. De projets en projets, tous plus onéreux les uns que les autres (de l'ordre de 2.5 millions d'euros il y a une dizaine d'années), la commune ne peut supporter de telles charges. Le projet a donc été revu à la baisse sans pour autant perdre en qualité, l'idée n'est plus de construire une nouvelle salle (qui de plus aurait été excentrée du centre-ville) mais de réhabiliter l'existant et d'en faire une salle culturelle et touristique. Des travaux seront réalisés pour un coût plus raisonnable puisque la somme de 750 000€ TTC est avancée.

L'ensemble sera composé de deux salles pouvant accueillir environ 150 personnes avec un point traiteur. Une surface vitrée ouvrira la vue sur l'île.

Les habitués ne seront pas perdus pour autant car il a été décidé de conserver une partie du parquet actuel. L'acoustique et les mises aux normes seront entièrement revues.

Une réflexion sur le chauffage est encore en cours, la municipalité ayant pour projet dans quelques années de mettre en service une chaufferie à bois pour les bâtiments communaux.

Les demandes d'aide au financement sont parties, le permis de construire est accordé et théoriquement les travaux devraient débuter en avril ou mai prochain pour environ huit mois. En attendant des accords seront pris avec les communes de Champcevais ou de Feins en Gâtinais suivant les demandes des diverses associations.



L'ACTION MUNICIPALE

Syndicat Mixte de Puisaye : Déchets : infos pratiques

Sortie des poubelles

Les poubelles doivent être sorties **la veille au soir** du jour de collecte. Pour faciliter le travail des éboueurs, présentez les bacs avec les poignées tournées coté route. Les poubelles doivent être rentrées après le ramassage.

Les sacs d'ordures ménagères

Le Syndicat mixte de la Puisaye ne fournit pas de bacs d'ordures ménagères. Chaque habitant s'équipe à sa convenance. Néanmoins, nous vous conseillons d'investir dans un bac normé (du même type que le bac à biodéchets), plus pratique et plus solide.

ATTENTION : choisissez une autre couleur que le vert, réservé aux biodéchets.

Le bac à biodéchets



Le Syndicat mixte de la Puisaye a distribué à chaque foyer, un bac vert ou un bioseau (au choix) afin de collecter en porte-à-porte les biodéchets c'est-à-dire la fraction fermentescible des déchets ménagers : déchets alimentaires, papiers et cartons souillés non recyclables en apport volontaire. **ATTENTION** : aucun

déchet extérieur au bac ne sera accepté.

Pour les biodéchets, vous pouvez également demander un composteur individuel pour faire votre compost vous-même.

Collecte des biodéchets en hiver

En hiver, nous rencontrons des périodes de fortes gelées. Dans cette situation, le contenu du conteneur gèle et se colle aux parois, il est alors impossible de le vider, même avec nos moyens mécanisés. Alors, en cas de gel, il est possible pour votre bac de pas être vidé en totalité.

Les conteneurs du point recyclage

La commune est dotée d'un point recyclage situé rue Gaspard de Coligny, où les habitants doivent amener les emballages, le papier et le verre.

Une **QUESTION ?**

N° Vert 0 800 584 762

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

ou

jerecycle@smpuisaye.fr

Tri, mode d'emploi



La déchetterie

La déchetterie permet, à chacun de nous, d'éliminer les déchets qui ne peuvent ni aller dans notre poubelle classique, ni dans la collecte sélective (les déchets volumineux, encombrants ou nécessitant des traitements spéciaux car polluants).



Dès leur arrivée, les déchets sont dirigés vers la benne appropriée pour être regroupés et transportés vers leur filière de valorisation. Certains produits de consommation courante qui peuvent s'avérer toxiques (piles, peintures, huiles,...) sont isolés dans un local spécifique avant d'être acheminés vers des centres de traitement.

La déchetterie de Champcevais est gratuite pour les habitants. L'accès est payant pour les professionnels (artisans, commerçants, entrepreneurs, etc.). Les entreprises sont facturées dès le dépôt du 1^{er} kg de déchets spéciaux et sont limitées à 20 kg par semaine. Pour les autres déchets, le 1^{er} m³ apporté est gratuit, les m³ suivants sont facturés et limités à 3 m³ au total par semaine.

Les déchets acceptés :

- Carton
- Végétaux
- Bois
- Verre
- Journaux, magazines
- Huiles de vidanges automobiles des particuliers
- Piles et accumulateurs
- Les batteries
- Pneumatiques des véhicules légers sans jantes
- Néons, ampoules économiques
- Vêtements
- Ferraille
- Gravats / inertes
- Encombrants
- Déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E)
- Emballages en métal et bouteilles plastiques
- Huiles de fritures
- Déchets ménagers spéciaux
- Cartouches d'imprimantes, fax
- Capsules Nespresso.

Les déchets refusés :

- Les ordures ménagères
- Les bouteilles de gaz et les extincteurs
- Les cadavres d'animaux
- Les carcasses de voiture ou similaire
- Les produits radioactifs
- Les déchets industriels, agricoles
- Les boues de station d'épuration, lisiers et fumiers
- Les cendres chaudes
- Les engins explosifs ou dangereux
- Les déchets amiantés.

LABEL VILLES ET VILLAGES FLEURIS

CONCOURS DÉPARTEMENTAL de fleurissement 2012

M. et Mme Serge BOULMIER, *Félicitations du Jury*
M. et Mme Serge GUILLOTEAU, *Félicitations du Jury*
M. Jacky JEUNON, *Félicitations du Jury*
M. Gérard SEMENCE, *Félicitations du Jury*



CONCOURS COMMUNAL de fleurissement 2012

Catégorie "Terrasses"

1^{er} Prix : Mme Nicole PETIT
2^e Prix : Mme et M. Daniel SAMYN
ex aequo : Mme et M. Guy DELAGOUTTE
3^e Prix : Mme et M. Georges LIGER

Catégorie "Commerces"

1^{er} Prix : Bar PMU Le Colombier
2^e Prix : Auberge des 7 Ecluses
3^e Prix : Au Fournil d'Aymeric et Clémence

Catégorie "Jardins"

1^{er} Prix : VNF M. JEUNON, Centre de Rogny pour
le haut des 7 écluses
2^e Prix : Mme et M. Serge BOULMIER
3^e Prix : M. Gérard SEMENCE
Encouragements : Mme et M. Jean MEYER

Catégorie "Façades"

1^{er} Prix : Mme Gretchen VAN BLARICOM
Encouragements : Mme France GENAIS

Catégorie "Balcons"

1^{er} Prix : Mme et M. Serge GUILLOTEAU

Catégorie "Hébergements touristiques"

1^{er} Prix : Gîte Au Bon Logis
2^e Prix : Chambres d'hôtes de la Crasne



LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

ACTIONS ECONOMIQUES 2012 :

✓ **ZA de Bléneau** : L'entreprise SARL RTP de Diges a été retenue par le Conseil Communautaire afin d'effectuer les travaux de viabilisation de la seconde tranche de la ZA Les Grandchamps à Bléneau. Les travaux ont duré 4 mois et se sont achevés en novembre 2012. Les terrains sont donc viabilisés pour accueillir toute entreprise désireuse de s'installer à Bléneau.

✓ **Construction d'un bâtiment artisanal, ZA Les Vallées à Bléneau** : La construction du bâtiment artisanal sur la zone artisanale Les Vallées de Bléneau, destinée à une activité de chaudronnerie-serrurerie, est achevée depuis cet été. Des problèmes liés aux travaux électriques ont cependant retardé la réception du chantier.



✓ **Vente ou échange de la parcelle communautaire à la commune de Rogny** : La Communauté de Communes a acheté en 2004 un terrain sur la commune de Rogny afin d'y aménager une zone d'activités. Cependant, des contraintes techniques et environnementales ont conduit la Communauté de Communes à mettre un terme à ce projet d'aménagement à vocation économique. La commune de Rogny-les-Sept-Ecluses souhaite racheter cette parcelle, classée en partie en zone à urbaniser, pour y créer un lotissement communal. Le Conseil Communautaire après avoir examiné le projet de la Commune de Rogny consistant à y créer un lotissement qui relierait le lotissement actuel "Les Claveries" au bourg, et considérant que ce projet d'intérêt général contribuerait à un développement harmonieux de la Commune de Rogny, a décidé la cession du terrain à la commune de Rogny.

• **Projet d'extension de la Maison de Santé de Bléneau**
La Communauté de Communes a été sollicitée pour faire l'acquisition du bâtiment jouxtant la maison de santé de Bléneau.

L'intervention du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement a été sollicitée afin d'étudier le potentiel d'extension de cet équipement en vue de l'adapter à de nouveaux besoins.

Suite à cette intervention, le Conseil Communautaire a décidé de retenir un cabinet de maîtrise d'œuvre qui réalisera une étude de faisabilité définissant un coût de travaux. Cette étude envisagera la réhabilitation des bâtiments existants ou leur démolition suivie d'une reconstruction.

Le prérequis à cette étude sera la mise en oeuvre d'une concertation avec les praticiens locaux et l'Agence Régionale de Santé, mieux à même de définir les besoins du territoire et d'y apporter des solutions. Ainsi, de l'intégration de tous les acteurs du territoire en matière de santé, dépendra ce projet d'extension, projet devant apporter des réponses aux professionnels de santé et à la population locale.

D'ores et déjà, une enveloppe de 40.000 € est "réservée" sur le Contrat de Pays pour l'acquisition du bâtiment.

✓ **Extension de la crèche** : Le Pays de Puisaye Forterre ayant étendu son champ d'action quant aux fonds LEADER, certains projets en cours ou potentiels concernant l'enfance jeunesse pouvaient être éligibles à ces fonds. Le Président du Pays de Puisaye Forterre a proposé qu'une subvention de 20.000 €, soit un financement de 13 % sur le montant subventionnable des travaux, soit allouée au projet de l'extension de la crèche Les Marmottes à Bléneau.



ENVIRONNEMENT :

Les taux de la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères a été reconduite en 2012. Les taux restent inchangés.

✓ **Regroupement des Communautés de Communes** : Après de nombreux échanges sur le regroupement futur des Communautés de Communes du Toucycois, de la Puisaye Fargeaulaise et du Canton de Bléneau, chacune a délibéré en 2012 sur la proposition du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale du Préfet de l'Yonne.

Le Conseil Communautaire de Bléneau a donné un avis favorable au projet de périmètre de la future collectivité, tel que présenté par le Préfet de l'Yonne, incluant les communes ci-dessous :

Beauvoir, Bléneau, Champcevais, Champignelles, Diges, Dracy, Eglény, Fontaines, Lalande, Lavau, Leugny, Mézilles, Moulins-sur-Ouanne, Parly, Pourrain, Rogny-les-Sept-Ecluses, Ronchères, St-Fargeau, St-Martin-des-Champs, St-Privé, Toucy, Tannerre-en-Puisaye, Villeneuve-les-Genêts, Villiers-St-Benoit.

Chaque commune avait ainsi 3 mois pour délibérer. La majorité des communes ayant accepté le schéma, le Préfet a pris un arrêté de création de la Communauté de Communes "Cœur de Puisaye" à compter du 1^{er} janvier 2013, dont le siège social sera situé à Toucy. La Communauté de Communes du canton de Bléneau sera ainsi dissoute à cette date.

✓ **Schéma de Cohérence Territorial (SCoT)** : Le Schéma de Cohérence Territorial vise à mettre en cohérence et à coordonner les politiques des collectivités en matière d'urbanisme, d'habitat, de développement économique, de déplacements, d'implantations commerciales, d'environnement et de prévention des risques et nuisances. Cet outil de planification permet également de garantir un développement maîtrisé des territoires qui le composent dans une perspective de développement durable. Cette démarche permettra de poursuivre un aménagement cohérent et équilibré du territoire.

La loi du 12 juillet 2010 (dite du Grenelle 2) a posé le principe d'une généralisation des SCOT à l'ensemble du territoire national d'ici 2017. Les communes situées à moins de 15 km de la périphérie d'une agglomération de plus de 15 000 habitants doivent s'engager dans un SCOT au risque de ne plus pouvoir modifier leur document d'urbanisme.

Dans le cadre du travail de réflexion engagé avec le syndicat du Pays de Puisaye-Forterre pour l'élaboration d'un SCoT à l'échelle du Pays, la Communauté de Communes a décidé de lui transférer sa compétence "élaboration, approbation, suivi et révision d'un SCoT".

L'ACTION TOURISTIQUE

L'Office de Tourisme

Une saison 2012 équivalente à l'année passée, malgré une météo capricieuse. Une fréquentation en hausse en avril, mai, août et septembre, et en baisse durant les mois de juin et juillet.
Ce qui représente plus de 6.000 personnes qui ont franchi la porte de l'Office de Tourisme en 2012.
Augmentation de 16% des demandes téléphoniques, stagnation des demandes par mail et courrier.

Actions 2012 :

- La mise en place du Wifi gratuit et homologué : plus de 65 connexions d'utilisateurs (principalement touristes, plaisanciers et résidents secondaires).

- Création de la version anglaise du site internet de l'office de tourisme : www.rogny-tourism.com

- Mise à jour hebdomadaire de notre nouveau site internet www.rogny-tourisme.com avec la mise en place de la newsletter. Bilan de la première année d'existence de notre site : 3.500 visiteurs pour 13.000 pages vues avec une progression constante chaque mois.

Ex : Novembre 2011 : 32 visiteurs pour 175 pages vues.

Novembre 2012 : 272 visiteurs pour 910 pages vues.

- Affiliation à RésaYonne, site de réservation en ligne pour notre boutique souvenirs, nos visites guidées, notre concert de Gospel et nos locations de vélos et bateaux à pédales.

La boutique souvenirs fonctionne toujours bien avec le livre sur les 7 écluses, les pochettes randonnées, les divers objets (T-shirts, crayons, porte-clés, dés à coudre...)

Animations 2012 :

- Visites et balades commentées d'Annie-France GAUJARD.

Une nouveauté cette année avec la visite du lavoir : une dizaine de panneaux explicatifs venant compléter le discours du guide.

Deux balades ont été organisées pendant les vacances de Pâques et au mois d'août réunissant une vingtaine de personnes.

440 personnes guidées sur le Monument des 7 écluses.

- Journées du Patrimoine de Pays les 16 et 17 juin 2012 : 63 personnes présentes pour la visite du lavoir et des 7 écluses.

- Journées Européennes du Patrimoine les 15 et 16 septembre : 56 personnes ont également participé à ces visites.

- Concert Gospel le 29 juin à l'église : 60 personnes sont venues assister à ce splendide concert, l'occasion de redonner vie à l'église le temps d'une soirée.

- Salon du livre / exposition de peinture les 15, 18 et 19 août : une dizaine d'auteurs de l'Yonne et du Loiret présents sur les 3 jours, des lectures publiques, une fréquentation correcte le 15 août, mais très faible les 18 et 19 août, certainement due à la canicule. De très belles œuvres présentées par la section "Peintres en Liberté" du Groupement Récréatif.

- "Fantastic picnic au bord de l'eau" le samedi 22 septembre : Ambiance sympathique pour ce premier pique-nique géant organisé par l'Office de Tourisme avec l'aide de la Tanche et des commerçants et producteurs participants.



Salon du Livre / Expo de peinture



Concert de Gospel



"Fantastic picnic au bord de l'eau"

L'ACTION TOURISTIQUE

Le Camping

Une saison mitigée au camping cette année avec un bon début et une belle fin de saison, mais un mois de juin catastrophique et un mois de juillet décevant.

On compte donc une petite **augmentation de 7%** du nombre d'arrivées **et de 9%** des nuitées en ce qui concerne les emplacements nus.

Nous constatons **une baisse de 8%** des nuitées en mobiles homes.

L'aire de camping-cars jouxtant le camping a **nettement diminuée en 2012** avec une baisse d'un tiers du nombre de stationnement de camping-cars, malgré l'installation d'une banderole.

Le wifi, installé en 2011, **a bien fonctionné** en 2012, avec une forte demande des emplacements nus et des mobiles homes. Malheureusement **une des bornes Wifi nous a été volée** durant l'hiver 2011/2012 **et une deuxième en automne 2012**.

Les **bornes EDF** ont toutes été changées en 2012, elles sont donc aux nouvelles **normes européennes**. **Des adaptateurs européens ont été fournis gratuitement** aux campeurs "novices" durant la saison.

Le camping s'est mis "au vert" : installation de **conteneurs de tri sélectif et mise en place d'un compost**. Les débuts sont prometteurs en ce qui concerne le tri, mais restent timide vis-à-vis du compostage. Un partenariat a été mis en place avec le Syndicat Mixte de Puisaye pour la mise en place et la communication autour du tri sélectif dans les campings de Puisaye.

Le chalet d'accueil a été repeint en début de saison pour un accueil plus sympathique.

Dans celui-ci, **nous mettons gratuitement des livres** à disposition des campeurs, donc si vous souhaitez redonner une deuxième vie à vos ouvrages, n'hésitez pas à nous les déposer, nous vous accueillerons avec plaisir.

En 2012, **une nouvelle animation** dans le camping : **un concours de pétanque** organisé par l'école élémentaire de Rogny : **un beau succès** qui sera reconduit en 2013, le 20 mai !

Pour 2013, une séparation devrait être installée afin de cacher la présence des conteneurs à l'entrée.



De petits aménagements (signalétique, haies, ...) restent programmés chaque année afin de prétendre au reclassement du camping.

Un concert des Estivales en Puisaye-Forterre à Rogny

Pour la troisième année consécutive, Rogny a accueilli dans son église un concert des Estivales en Puisaye-Forterre, le jeudi 23 août 2012 à 17 heures. Ces récitals de l'après-midi, aux prix doux et d'une durée très raisonnable d'une heure, mettent en valeur de jeunes artistes solistes instrumentistes et chanteurs. Il s'agissait ici d'un récital de chant autour de la mélodie française avec des œuvres de Fauré, Duparc et Ravel... De nombreux poèmes furent ainsi chantés par la soprano Clémence Gonzague ; ils furent accompagnés au piano par Anne Makarenko.

Rogny accueillera de nouveau et avec plaisir les Estivales pour un concert prévu le 22 août 2013.

F. D.-N



L'ACTION TOURISTIQUE

Tourisme Fluvial du Centre

2012, Un bilan en demi-teinte :



L'activité location a souffert d'une météo chaotique et a été sensibilisée par la conjoncture morose.

Encore une fois la clientèle a été majoritairement Européenne, mais aussi venant de contrées plus lointaines : Brésil, Emirats Arabes, Russie, Finlande, etc...

Un nouveau bateau arrivera à Rogny au printemps 2013. Prolongement de la gamme Estivale et modèle unique dans le réseau, il a été pensé pour séduire une clientèle à la recherche de confort et d'espace en toute intimité (2 à 4 pers à bord).

L'activité gestion du port a ressenti également un fléchissement dû en partie à la **concurrence des haltes gratuites** de Châtillon-Coligny, Dammarie et Ouzouer-sur-Trézée.

Il faut souligner la satisfaction des usagers du Quai Sully suite à la plantation de la haie qui a effacé l'effet "bord de route".

Dans les projets 2013

- **La réfection du revêtement** du Quai au Port des Lancières, ces travaux seront conduits par la commune au printemps avant l'arrivée des plaisanciers.

- **L'installation du WIFI** aux 2 ports.

Encore du travail en perspective... pour favoriser la satisfaction de tous, visiteurs et promeneurs de Rogny.

M.C. GAUDIN

CRÉATION D'UNE NOUVELLE ENTREPRISE ROGNY BATEAUX PROMENADES

Activité : Ouverture à partir du 1^{er} avril

Ouvert les week-ends et jours fériés, vacances scolaires. Tous les jours en juillet août selon conditions climatiques.

Location de 6 bateaux électriques sans permis de 4 à 10 passagers, à l'heure ou à la demi-journée.

Navigation autour de l'île et dans le bief de Dammarie. Embarquement au ponton derrière la boulangerie vers la halte nautique.



Création d'un petit parc de jeux pour les enfants vers le parking des 7 écluses : structures gonflables, trampolines, aire de jeux en bois.

Renseignements auprès de M. JACQMIN : 06 84 11 54 52

Au printemps, l'Auberge des 7 écluses vous proposera un espace bien-être et détente composé d'un sauna, d'un hammam et d'une douche italienne sur réservation à l'Auberge : **03 86 74 52 90.**



Laurent JACQMIN



L'ACTION TOURISTIQUE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE BLÉNEAU

Communauté de Communes : action touristique

Un projet de *mise en valeur des peintures murales* de Puisaye Forterre a été mené. Des panneaux d'entrée de village et d'autres présentant les peintures ont été posés dans chaque commune concernée (Louesme, Villeneuve-les-Genêts et Bléneau pour notre canton). Ce projet a été co-organisé par la Communauté de Communes et l'association "réseau des peintures murales de Puisaye Forterre". Il a reçu le soutien du Conseil Général, du Conseil Régional et de l'Union Européenne via le programme Feader.

Un second *projet de mise en valeur* a été mené à son terme. 15 panneaux de présentation et de vulgarisation de sites patrimoniaux du canton ont été installés (sources, chapelles, calvaires...). L'Esat Le Morvan a travaillé sur ces panneaux, les dessins ayant été réalisés par M. Yves Hallet, de Champcevais.



La mise en place d'une *signalétique des hébergeurs* a été réalisée. La Communauté de Communes a assuré la commande et la prise en charge financière des poteaux et flèches, tandis que les communes se sont chargées de l'installation du matériel.

3 groupes entre 20 à 40 personnes ont été accueillis en 2012 sur une journée de *visite des sites de la Communauté de Communes*, dans le cadre d'une convention passée avec l'Agence de Développement Touristique de l'Yonne. Celle-ci commercialise le produit dans sa brochure groupe, l'animateur de la Communauté de Communes accueillant les touristes et conduisant les visites (les écluses de Rogny, le ferrier de Tannerre, l'église de Villeneuve-Les-Genêts et l'exposition des minéraux "Muller" sont au programme).

A Tannerre-en-Puisaye, *3 parcours permanents d'orientation* ont été installés sur le site du ferrier de la Garenne, en lien avec l'association du ferrier et le Comité Départemental de Course d'Orient de l'Yonne. Des cartes sont disponibles au restaurant "Au Coup d'Frein", auprès de l'association "Le Ferrier" ou à la Communauté de Communes. 3 animations d'importance départementale ont eu lieu en 2012, notamment le championnat de Bourgogne UNSS. En Septembre 2013, le championnat de l'Yonne de Course d'Orient aura lieu à Tannerre.



Une nouvelle *signalétique randonnée* se met en place sur le canton. En 2012, les communes de Villeneuve-Les-Genêts et de Tannerre-en-Puisaye ont profité de cette nouvelle signalisation, remplaçant les panneaux et la peinture par des autocollants fixés sur des plaques en inox. L'achèvement de ce projet est prévu avant l'été 2013, et il sera conduit sur les cantons de Bléneau, Saint-Fargeau, et Toucy. L'inscription des circuits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et Randonnées suivra immédiatement le balisage.

La Communauté de Communes a continué d'assurer la coordination et la promotion des *balades à thèmes* dans le canton. Celles-ci sont désormais organisées par l'association "Le Pied Levé" et la société "Rand'Yonnées". Une ou deux balades par mois sont prévues qui attirent en moyenne 15 personnes.

La Communauté a perçu cette année environ 8.000 € de *taxe de séjour*, qui lui serve à assurer les dépenses d'ordre touristique liées aux différents projets présentés ci-dessus.

L'ACTION SOCIALE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE BLÉNEAU



ASSAD DU CANTON DE BLENEAU
Association de Soins et de Services à Domicile

L'UNA ASSAD du canton de Bléneau est une association loi 1901 à but non lucratif. Elle a pour objet de **faciliter le maintien à domicile** des personnes en difficultés en raison de leur âge ou de leur état de santé en organisant des interventions dispensées par du **personnel qualifié**.

Nous mettons à votre disposition :

- **un service d'aide aux tâches ménagères,**
- **un service de repas livrés à domicile,** livraison de plats cuisinés et conditionnés par l'EHPAD de Champcevais suivant des règles alimentaires et diététique de qualité et de bon goût
- **un service de soins de nursing (toilettes complexes)** pour 26 personnes dont 1 adulte handicapé de moins de 60 ans.

L'UNA ASSAD du canton de Bléneau se spécialise par sa participation à la **création d'un service spécialisé Alzheimer** depuis le mois de février 2012. Ce projet a été finalisé avec les SSIAD de Saint-Sauveur/Saint-Fargeau, Charny, Toucy et Coulanges-sur-Yonne et a pris son siège au sein du SSIAD de Saint-Sauveur. Son but est d'intervenir au domicile de la personne dont l'affection a été reconnue en vue de préserver ou améliorer l'autonomie de celle-ci dans les activités de la vie quotidienne.

Le projet d'un **accueil de jour pour malades Alzheimer itinérant sur le secteur Puisaye** est actuellement à l'étude afin de répondre à un prochain appel à projets des institutions sociales et sanitaires.

Deux nouveaux services sont proposés désormais depuis 2 ans :

- **Le premier** est celui de **garde d'enfants à domicile à des horaires atypiques**, offrant la garde de vos enfants à votre domicile en dehors des heures d'ouverture des crèches avec les mêmes aides financières CAF que les crèches.
- **Le second** est celui du **transport accompagné des personnes en dehors du canton** pour des activités de loisirs ou autres. Cette prestation est soutenue financièrement par la caisse de retraites du régime général mais aussi par les caisses de retraite complémentaires pour les personnes de plus de 80 ans.

Une convention passée cette année avec notre partenaire **Présence Verte** nous permet de vous donner accès à **vos téléalarmes à domicile** à un tarif plus avantageux.

Notre partenariat avec l'association intermédiaire **RENOUER** nous permet toujours de vous apporter une aide de qualité pour **vos petits travaux intérieurs-extérieurs**.

Notre travail en collaboration avec le **CLIC**, Centre Local d'Information et de Coordination en gérontologie, ainsi qu'avec la **MAIA**, Maison de l'Autonomie et de l'Insertion du Malade Alzheimer, l'Association **France Alzheimer 89**, le **réseau OPALE** pour des soins palliatifs à domicile et l'**HAD**, service d'Hospitalisation à Domicile du centre hospitalier d'Auxerre **nous permet de répondre toujours mieux à vos besoins en cotoyant les réseaux professionnels compétents sur notre région.**

L'UNA ASSAD du canton de Bléneau est reconnue pour la qualité de sa gestion et de ses prestations. L'association aura dispensé en 2012, **près de 34.000 heures d'aide à domicile** (Services Prestataire et Mandataire confondus) et livré **plus de 10.000 repas**. Les tarifs appliqués sont révisés chaque année et calculés au prix de revient réel. Un budget prévisionnel global de plus de 990.000€ a été établi pour 2013.

N'hésitez pas à contacter le secrétariat au **03 86 74 92 80** ; une réponse à vos difficultés vous sera proposée.



**Ménagez-vous !
RENOUER
s'occupe de tout !**

Ménage, bricolage, jardinage, courses, garde d'enfants, aide au déménagement, surveillance temporaire de votre habitation, soins aux animaux pendant vos absences...

- 50% de déduction selon loi en vigueur
- CESU délivrés par les employeurs acceptés

Une réponse locale à vos besoins :
Puisaye - Forterre
03 86 74 01 95
renouer.stfargeau@wanadoo.fr
www.services89.com



Organisme local déclaré à l'Etat, n° SAP345206486

LES ACTIONS EN FAVEUR DE L'ENFANCE PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

En 2012, la Communauté a terminé l'**acquisition de matériel pour les centres de loisirs**, matériel utilisé au local du Boisgelin à Saint-Fargeau. Ce matériel a été pris en charge équitablement par les Communautés de Communes du Canton de Bléneau et de la Puisaye Fargeaulaise.

De même l'**acquisition de matériel vidéo pour les centres de loisirs** a été faite. Ceci permettra à nos jeunes, notamment de participer au festival de court-métrage des centres de loisirs, organisé annuellement.

Pour les 2 dossiers ci-dessus, la Communauté a bénéficié de fonds Feader du programme européen Leader, grâce au concours du Pays de Puisaye Forterre.

A travers le **Contrat Enfance Jeunesse** signé avec la Caisse d'Allocations Familiales de l'Yonne, les Communautés du Canton de Bléneau et de la Puisaye Fargeaulaise ont soutenu en 2012 l'activité de la crèche "Les Marmottes", de l'accueil de loisirs "Les Pirates", des adolescents des "Twenty's" et de l'accueil de loisirs, du Relais Assistantes Maternelles "Les P'tites Frimousses"... A noter que grâce à ce contrat, environ 82000 € de droit à prestation ont été versés par la C.A.F. en 2012 à la communauté pour soutenir l'action qu'elle avait eu en 2011.

Les Communautés ont mis en œuvre un **Projet éducatif territorial expérimental intitulé "Educ'Active"**. Celui-ci a pour but d'apporter une cohérence aux actions menées en terme d'enfance – jeunesse. Il a permis aux acteurs du loisir de travailler ensemble, notamment sur l'action "Porteur de Paroles", et sur la fête de l'enfance du 1^{er} Décembre 2012. Il poursuit également un objectif de formation de ces mêmes acteurs, et cherche à impliquer le milieu scolaire et la population dans une démarche de co-éducation.

L'action "**Porteurs de Paroles**" portée par la Fédération Départementale des Foyers Ruraux de l'Yonne fait partie du projet "Educ'Active". Elle a été mise en œuvre avec le soutien de la Communauté de Communes. L'affichage important a encouragé les habitants à s'exprimer sur leurs attentes. Environ 200 avis ont été recueillis sur les 2 cantons. Les réunions publiques prévues en Janvier 2013 chercheront à qualifier la population sur la thématique de l'enfance – jeunesse, afin qu'elle s'implique d'avantage dans l'organisation des actions.

La Communauté s'est impliquée dans la **mise en place d'un accompagnement des adolescents** dans leurs loisirs en accueillant Madame Amandine Francquembergue dans le cadre d'un service civique de Novembre 2011 à Juillet 2012, puis en proposant un Contrat CAE CUI à Madame Valérie Yang d'Août 2012 à Février 2013. Une relation plus étroite avec le public a ainsi été rendue possible sur les 2 cantons, puisque Raynald Bailly était mis à disposition depuis 2005 à la Communauté de Communes de Puisaye Fargeaulaise pour l'animation des adolescents. A noter qu'il terminera une formation DEJEPS fin 2012, lui permettant de passer de ses fonctions d'animateur à celles de coordonnateur.



Les pirates :

L'Association "Les Pirates" dont le siège est situé dans les locaux de la Communauté de Communes de Bléneau gère un accueil de loisirs avec 2 sites distincts répartis sur les 2 cantons de Bléneau et de Saint-Fargeau :

- Le site de Saint-Fargeau qui accueille les enfants de 4 à 11 ans le mercredi et durant toutes les vacances scolaires dans le nouveau bâtiment du Bois-gelin.
- Le site de Champignelles qui accueille les enfants de 4 à 11 ans durant toutes les vacances scolaires dans la salle polyvalente de Champignelles et l'école maternelle.

Les enfants peuvent être accueillis :

- à la journée : de 7h30 - 18h30 avec ou sans le repas
- en matinée : 7-30 - 11h30 avec ou sans le repas
- en après-midi : 13h30/14h00 - 18h30 avec ou sans le repas

L'accueil du matin se fait de 7h30 à 9h30. Pour le soir, de 16h30 à 18h30.

Les Twenty's :

Lien pour vous connecter au blog de la Junior Association "Les Twenty's" créé en octobre dernier

<http://lestwentys.eklablog.com>

LES ACTIONS EN FAVEUR DE L'ENFANCE PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Lors de ces périodes des multiples activités récréatives, éducatives, sportives et de découvertes sont proposées aux enfants avec une séparation +6 ans / -6 ans dès que les effectifs le permettent.

Des projets sont mis en place le mercredi et les vacances scolaires pour que les enfants aient un fil conducteur dans leurs activités et pour qu'ils puissent prendre part à la création d'une œuvre collective (artistique, théâtrale...).

Durant chaque période de vacances, un thème est appliqué aux activités des accueils de vacances (ex : durant les vacances de la Toussaint 2012, les thèmes abordés étaient les indiens avec la construction d'un tipi notamment. Le Land'Art et l'art brut ont également été abordés avec une exposition d'œuvres réalisées par les enfants).

Durant l'été 2012, les enfants ont exploré différents thèmes : le cinéma, les 4 éléments, réalisation d'un spectacle, découverte de sport, Top Chef et pour finir l'été : les jeux du monde. Des sorties ont été faites : le cinéma, la piscine, le petit train de Champignelles, lac du Bourdon et la participation à des journées sportives (Sport Yonne Tour...).

Fin juillet, nous avons organisé un mini-camp pour que les enfants du canton puissent découvrir les joies de la vie en collectivité et la découverte d'activités de pleine nature (baignade, fabrication d'arc...).

De plus, les Pirates ont participé au festival de court métrage de Puisaye-Forterre qui réunit plusieurs accueils de loisirs du Pays et qui a eu lieu le 30 juin à Champignelles.



Pour cette fin d'année, 2 actualités :

- la fête de l'enfance qui a réuni toutes les structures d'enfance des cantons de Bléneau et Saint-Fargeau le samedi 1^{er} décembre.
- L'exposition sur les peintures murales en Puisaye qui s'est déroulée du 14 au 18 décembre à l'église de Moutiers.

Pour inscrire un (des) enfant(s) il faut :

- remplir une fiche d'inscription / sanitaire (on peut vous l'envoyer par mail / courrier, ou venir la chercher à nos locaux Bléneau/Saint-Fargeau)
- faire la photocopie de son carnet de santé (feuille sur les vaccins)
- produire une copie de l'attestation d'assurance extra-scolaire du ou des enfants
- connaître son quotient familial CAF / MSA.

Le paiement pour les vacances se fait à la réservation. Pour les mercredis, c'est après chaque période entre 2 vacances scolaires.



Contact :

Directeur : Ridha MOKDAD
9 bis, rue du Stade
89220 Bléneau

09.77.78.82.72 / 06.80.59.56.35

assolespirates@gmail.com

<http://lespiratesdelapuisaye.over-blog.com>

Les P'tites Frimousses

Relais Parents Assistantes Maternelles « Les P'tites Frimousses »

Le relais parents assistants maternels itinérant "les P'tites Frimousses" a été mis en place il y a maintenant trois ans, par la volonté du Pays de Puisaye Forterre avec le concours de la CAF, la MSA, des Conseils Généraux, et des collectivités locales.

Ses missions sont diverses :

- **Pour les parents :** les accompagner dans la recherche d'un mode de garde, les informer sur leur statut d'employeur, sur leurs droits aux différentes prestations en tant que parents...
- **Pour les assistants maternels :** informer les futurs assistants maternels sur leur futur métier, les accompagner dans leurs démarches de professionnalisation (par des réunions d'information par exemple), les renseigner sur des points administratifs (le contrat de travail par exemple)...
- **Pour les enfants :** participer à leur socialisation et leur épanouissement par la mise en place d'ateliers d'éveil.

Ces ateliers sont aussi l'occasion pour eux de rencontrer d'autres enfants et pour les assistants maternels et les parents de sortir de leur isolement, pour un moment d'échange et de partage.

Au cours de l'année 2012, les enfants ont découvert les couleurs à travers l'art au travers des œuvres de Matisse, de Miro, de Wharol, de Koons et ainsi que d'autres artistes. Les petits ont ainsi pu réaliser des exquises grâce à des techniques comme le collage, la peinture, ... L'an dernier plusieurs pique-niques en lien avec le thème des ateliers avaient été proposés. Certains ont pu même rencontrer des artistes locaux. Beau temps et bonne humeur étaient au rendez-vous pour le plaisir des petits et des grands.

Pour l'année scolaire 2012-2013, le thème choisi pour les ateliers est « les sens dans tout leurs états ». Le but est d'amener les enfants, par le biais des sens, à redécouvrir leur corps, leurs capacités mais aussi leurs limites. Un véritable voyage à la découverte de soi !

Le relais se déplace à **Bléneau** le mercredi en semaine paire, les ateliers d'éveil ont lieu une fois par mois à la salle associative de **Champignelles** (dates disponibles auprès des animatrices).



Pour toute information, contactez :
Mathilde Burtin ou **Audrey Labriola**
au 03 86 74 60 59 ou au 06 75 90 68 80
ou encore par mail :
relais-lesptitesfrimousses@orange.fr

Vous trouverez également des informations sur le site du Pays de Puisaye Forterre :
www.puisaye-forterre.com

Aux Ecoles

L'école élémentaire de Rogny, située rue Léon Jaupitre, en face de la pharmacie, est composée de 2 classes :

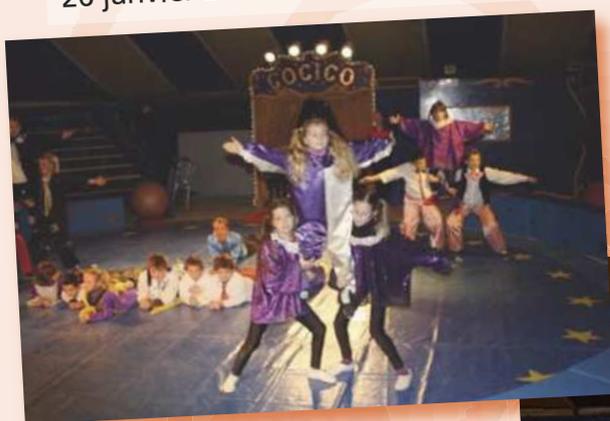
une classe de CP-CE1 avec 23 élèves, enseignante et directrice : Mlle De Zaleski Laetitia, en poste depuis 2001-2002

une classe de CE2-CM1-CM2 avec 19 élèves, enseignante : Mlle Lespagnol Elodie.

Depuis octobre 2012, nous n'avons plus d'EVS (emploi vie scolaire), cette personne encadrait les cours d'informatique, les séances de bibliothèque, elle préparait et aidait pour les arts plastiques et les sciences et enfin elle me secondait dans mes charges de directrice. L'Education Nationale a décidé de supprimer ces emplois afin de conserver uniquement les aides aux enfants en situation de handicap. Mme Moslard est donc partie travailler à l'école de Bléneau. **C'était une personne très compétente et son absence est inacceptable !**

La cantine est gérée par la mairie et surveillée par Mme Véron Katia. Le ménage et la surveillance du car sont assurés par Mme Véron Katia. Les repas sont préparés par la maison de retraite de Champcevais.

Dans la cour de l'école se trouve un jardin que les enfants entretiennent chaque année depuis 2002-2003. L'école a même remporté plusieurs concours les années passées. En novembre 2012, les élèves ont fait une classe cirque de 5 jours à Cocico près de Charny, dont ils garderont des souvenirs inoubliables. C'est un séjour très onéreux, qui a coûté près de 12.000 €. Afin de financer ces sorties, nous organisons chaque année un loto au mois de mars et une kermesse fin juin. Les parents d'élèves ont pris l'excellente initiative de faire une soirée dansante "spaghettis bolognaise et carbonara à volonté" au profit des écoles, le samedi 26 janvier 2013.



Le groupement récréatif nous a également invités à plusieurs séances de peinture courant 2013, nous ferons une activité pêche avec l'association La Tanche de Rogny et nous irons passer une journée au haras du Cottard.

Nous travaillons aussi chaque année sur la sécurité routière et nous finissons toujours par une sortie vélo dans les rues de Rogny au mois de juin.

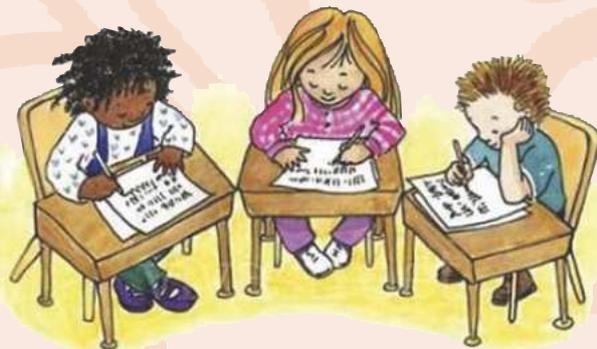
Les élèves vont aussi chaque année au gymnase de Bléneau, ainsi qu'à la piscine de Saint-Maurice-sur-Aveyron (pour les petits) et celle de Bléneau (pour les grands). Ils se rendent également tous les 15 jours à la bibliothèque-médiathèque de Bléneau où ils sont accueillis par Nathalie Billiette qui leur propose sans cesse de nouvelles activités. Les relations avec les résidents de la maison de retraite se poursuivent, les enfants sont allés leur présenter un spectacle de Noël le 21 décembre 2012.

Enfin, la réussite de l'école repose sur l'investissement des enseignants, de la mairie, des associations du village et des parents d'élèves. C'est ensemble que nous construisons l'avenir de nos enfants.

Aux Ecoles



AISSRAN



Association Icaunais de Soutien Scolaire et de Remise à Niveau : AISSRAN

Cette association a vu le jour en 2010 à Bléneau. Elle est constituée de professeurs diplômés et s'adresse aux élèves rencontrant des difficultés scolaires en français, maths, langues vivantes et économie. L'**AISSRAN** a pour but d'aider les élèves, en analysant leurs besoins. Les professeurs leur proposent des solutions adaptées à chacun.

Des stages, des cours le mercredi et des cours à domicile sont proposés.

Vous pouvez téléphoner au **03 86 74 50 16** pour tout renseignement complémentaire, ou venir retirer un bulletin d'inscription à l'**Office de Tourisme de Rogny-les-Sept-Ecluses**.

LES FÊTES DE NOËL

Le village à Noël

Grâce à nos bénévoles, notre village fut une nouvelle fois joliment décoré pour les fêtes de fin d'année :

- * installation de sapins par nos employés,
- * fabrication et mise en place de nœuds par nos bénévoles femmes,
- * éclairage de l'île par Jean-Marc SOULARD et Gérard BONNAMAIN
- * création d'une crèche par Gérard SEMENCE
- * et pour finir illumination de nos rues par la société TPIL.

Et voilà le résultat !



Le Noël du Personnel

Le 18 décembre dernier, une petite surprise attendait les enfants du personnel communal à la Mairie de Rogny ! Le Père Noël est arrivé les bras chargés de cadeaux qu'il leur a bien évidemment remis en mains propres.

Après, quelques bisous, rigolades et angoisses pour les plus jeunes, tous les enfants se sont attelés au déballage de leurs cadeaux. Encore un moment chaleureux et émouvant entre le personnel communal, leurs enfants, le Père Noël et les conseillers municipaux.



Le Noël des Ecoles

Le rendez-vous était donné le samedi 8 décembre 2012 à la salle des fêtes et vous étiez nombreux à y assister. Ce spectacle s'adresse à tout le monde, mais plus particulièrement aux parents et grands-parents, venus admirer leurs enfants.

Les élèves de Rogny et Champcevrains nous ont présenté un spectacle de Noël, spectacle réussi avec une créativité remarquable pour notre plus grand bonheur !

Cet après-midi de fête se clôture chaque année avec l'arrivée du Père Noël et la distribution de jouets offerts par la Municipalité et de friandises offertes par le Comité des Fêtes.

Un goûter avec chocolat chaud et brioches a été servi aux enfants.



Nos aînés

Comme chaque année, les Conseillers Municipaux se sont rendus chez les personnes de 70 ans et plus. A cette occasion leur ont été offerts des coffrets cadeaux qui étaient composés de Crémant de Bourgogne, foie gras et différentes friandises.

Les personnes résidant en maison de retraite se sont également vues offrir un coffret avec des produits de toilette.

VIE ASSOCIATIVE

La Tanche

PRESIDENT : Jean-Jacques POITOU

Quelques lignes... sur la pêche à Rogny. Comme l'an passé plus d'une trentaine d'enfants de moins de 12 ans ont pris leurs cartes de pêche. Etre au bord de l'eau, découvrir la nature, apprendre à protéger le milieu aquatique contribue à leur épanouissement.

LA FETE DE LA PECHE

Pour la deuxième année consécutive nous avons consacré la Fête de la pêche aux enfants. L'animation organisée, avec l'aide des enseignants pour les inscriptions, des parents et des membres du bureau de l'association de pêche. 40 kg de truites ont été lâchées. Une initiation à la pêche à la mouche a été mise en place par notre garde pêche. Les enfants et aussi les parents ont visiblement appréciés cette matinée.

Nous remercions les riverains qui ont collaboré à cette organisation.

LE CONCOURS DE PECHE

Comme chaque année notre concours a eu lieu au bord du canal. Des coupes et de nombreux lots ont récompensés les participants. Les dix enfants ayant participé au concours ont reçu une canne à pêche offerte par la fédération.



LE BILAN HALIEUTIQUE

De très belles carpes ont été prises à l'étang, les plus belles avoisinant les 20 kg.

Le comportement des pêcheurs qui remettent les poissons à l'eau contribue à cet état de fait. La reproduction naturelle des poissons blancs s'avère très bonne. De nombreux petits sandres sont présents, ce qui signifie qu'il y a des reproducteurs, mais ceux-ci sont très méfiants et difficile à prendre. Une bonne densité de brochets présente sur l'ensemble du domaine piscicole. La présence à l'étang de nombreux cormorans, de grandes aigrettes et de hérons confirme que le cheptel est conséquent... La qualité de l'eau s'améliore et de nouveau les goujons et les vairons sont présents dans le Loing. La

création d'une frayère en queue d'étang est à l'étude. Un technicien de la Fédération est chargé de ce projet.

CENTENAIRE

En juin 2014 notre association aura 100 ans. Nous voudrions pour cette occasion organiser une exposition. Nous recherchons des photos, des documents, des cartes postales anciennes voir du vieux matériel de pêche. Bien entendu tous les documents et autres objets seront rendus aux différents propriétaires.

Pour terminer nous remercions la municipalité, l'Office du Tourisme, les employés municipaux et toutes les personnes qui nous aident à l'organisation de nos diverses activités.

Bonne année à tous.



L'association "Voisins Solidaires" se développe à Rogny depuis 2009. Elle a pour objectif de renforcer le lien social et d'améliorer les relations de voisinage grâce à des gestes utiles et simples (apporter les médicaments ou le pain de personnes qui ne peuvent se déplacer, aider de son mieux les personnes qui ne maîtrisent pas encore parfaitement les nouvelles technologies, etc.). Si vous avez besoin d'aide, n'hésitez pas à nous contacter au **06-31-70-16-50**. Les membres de "Voisins Solidaires" seront ravis de vous rendre service.

L'association organise également deux fêtes dans l'année afin que tous les habitants de Rogny prennent un pot ensemble, partagent un moment convivial : la "Fête des Voisins" et la "Fête du Beaujolais nouveau". Elles sont évidemment reconduites en 2013.

La "Fête des Voisins" aura lieu le mardi 28 mai à partir de 19 heures. En 2012, 12 millions de Français avaient participé à cette fête, dans plus de 1.200 communes, dont la nôtre !

La "Fête du Beaujolais nouveau" se déroulera le vendredi 25 novembre à partir de 18h30.

Je profite de ce petit article dans le bulletin municipal pour remercier chaleureusement tous les participants à ces fêtes qui viennent avec le sourire et des quiches, gâteaux, bouteilles et autres denrées plein les bras ! Merci de contribuer à ces moments joyeux et si sympathiques !

Fortunade Daviet-Noual

Site internet l'association :
www.voisinssolidaires.fr

**VOISINS
SOLIDAIRES**
Les bons côtés d'être à côté

VIE ASSOCIATIVE

Le Comité des Fêtes

Président : André VEAULIN

Depuis 47 ans votre Comité des Fêtes organise sa grande fête annuelle.

Le samedi 28 juillet, le champ du Porais et toutes les berges du canal sont investis, de notre public, nombreux et fidèle, grand amateur des plus beaux effets pyrotechniques qui valorisent à merveille le site du monument historique de nos sept anciennes écluses.

Chaque année les membres de votre association souhaitent proposer un spectacle toujours plus beau, bien sûr, mais aussi plus attractif en présentant un thème différent. Il faut que nos valeurs, culturelles artistiques et distractives se conjuguent parfaitement pour la réussite de la soirée estivale.

Un autre paramètre est là aussi présent au dessus de notre pouvoir, c'est la météo, fera-t'il beau temps ce soir là ? Et bien cette année en restant optimiste nous avons eu beaucoup de chance, il a plu tout autour de notre village mais nous pas une goutte.

Néanmoins nous enregistrons moins d'entrées que l'année précédente.

A notre sens, notre plus grande réussite est la présence de nos **nombreux et fidèles bénévoles** qui permettent l'organisation et la **réussite parfaite** de cette manifestation festive. Un village de sept cent habitants qui reçoit environ trente fois sa population en spectateurs c'est formidable et remarquable surtout sans subventions.

Tout ceci demande un travail de préparation important pour tous les membres de l'association et impossible à réaliser, sans la participation active et généreuse de tous nos sympathisants bénévoles que votre Comité récompense chaque année en les réunissant à un repas et un voyage en Champagne comme cette année dernière.

Je dois à cette occasion remercier toute l'équipe des artificiers, de sonorisation et éclairagistes, tous les services de sécurité, les services de la navigation et des ponts et chaussées, les personnes qui prêtent terrains ou véhicules, qui participent à l'élaboration de nos annonces ainsi que les services de la préfecture et de la mairie.

Votre Comité des Fêtes c'est aussi la randonnée du 11 mars qui a rassemblé les marcheurs passionnés de notre région vivifiante.

La fête de la Saint Jean ce 23 juin a convié autour de notre table les amateurs du feu en présence de la batterie-fanfare de la Chaussée.

A Pâques et Noël nous distribuons des friandises aux enfants.

Comme vous pouvez le constater votre Comité des Fêtes contribue largement à égayer la population, divertir les enfants de notre village et contribuer à valoriser son patrimoine historique.

Chaque année, j'appelle toutes les bonnes volontés se joindre à notre équipe de bénévoles et aussi prendre part parmi les membres de notre Conseil d'Administration.

Merci à tous et rendez-vous le vendredi 8 février 20h30 salle des fêtes à notre Assemblée Générale pour la présentation des comptes annuels.



Groupement récréatif

Président : Jean-Claude DERIAZ

Le Groupement Récréatif continue tant bien que mal, cette année encore, en offrant aux intéressés ses activités physiques et d'animation. Ce sont la gymnastique volontaire, la randonnée pédestre en relation avec le club de LAVAU, Le Pied Levé, et la reprise d'un atelier de peinture avec nos animateurs Daniel et Josette JULIEN.

Le LOTO n'a pas eu lieu encore cette année mais ce n'est que partie remise !...

Le Marché de Noël a eu lieu récemment avec son succès habituel malgré la crise et la concurrence de celui de Bléneau.

La Gym Volontaire dirigée par notre dévouée Michèle GUILLOTEAU et entraînée maintenant par Jean-Luc MARCHAND voit son nombre de participants baisser. Une quinzaine environ... mais l'ambiance est toujours au top en attendant de nouveaux locaux en 2013/2014 ; nous l'espérons !

Horaire des cours les Lundi et jeudi à 18h30 jusqu'à 19h30. **Vous pouvez encore vous inscrire au 03 86 74 51 55** et nous vous offrons des séances d'essai gratuites.

Josette et Daniel ont maintenant une douzaine d'artistes en herbe et les cours de dessin et peinture ont lieu le lundi à la salle des fêtes, mais aussi en extérieur, il n'est qu'à voir les dessins exécutés cet été en haut des sept écluses... Bravo.

Un repas a réuni une trentaine de participants **pour fêter les 10 ANS** de reprise de nos activités au sein du groupement. C'était le 2 juin dernier à la salle des fêtes de ROGNY...

L'équipe du Groupement Récréatif se joint à moi pour vous souhaiter de joyeuses fêtes de fin d'année en espérant que 2013 soit une année de renouveau pour TOUS...



VIE ASSOCIATIVE

Lysandre



Créateurs de séjours, stages et ateliers d'animation à destination des enfants à partir de 3 ans !

Lysandre est une association loi 1901 déclarée à la préfecture de l'Yonne le 19 Novembre 2009 sous le numéro W891002835 et publiée au Journal Officiel le 5 décembre 2009.

"Fusion entre professionnalisme et passion, notre maître mot est de rendre l'enfant acteur de ses vacances en lui laissant une place dans l'élaboration de nos activités, en fonction de ses envies."

L'association est créatrice de séjours de vacances, de stages (séjour sans hébergement) et d'ateliers d'animation, tous thématiques (Nature, Far West, Magie, Sports de neige, Cuisine...).

L'association Lysandre voit l'activité de loisir non pas comme une fin en soi mais bien comme un moyen de participer à créer du lien social : **Le loisir comme vecteur de valeurs éducatives** ; permettre d'enrichir le vécu des publics accueillis, élargir l'horizon culturel et social de chacun, par le biais des valeurs portées à chaque moment (projets, séjours, activités, vie quotidienne, etc.) favorisant ainsi leurs investissements.

"Nous mettons un point d'honneur à vous proposer des activités de qualité, encadrés par des animateurs qualifiés et expérimentés."

L'équipe d'animation a pour rôle d'accompagner l'enfant dans son autonomie tout en respectant des valeurs telles que le respect et le partage, en les plongeant dans des univers toujours différents.

"Nous privilégions les petits groupes dans le but d'une meilleure connaissance de chacun et nous permettant ainsi de garder une convivialité !"

Toutes les activités sont agréées Jeunesse et Sports et PMI (pour les maternelles) par l'intermédiaire des structures sélectionnées.

Déclarée récemment "Accueil de loisirs sans hébergement", l'Association a décidé de ne pas avoir de structure fixe. En effet, toujours dans **l'objectif de rendre le loisir accessible au plus grand nombre**, des ateliers vous sont proposés dans différentes communes afin de vous offrir une plus grande proximité aux loisirs pour vos enfants.

Aides aux familles : L'Association accepte les aides aux temps libre et tickets loisirs de la CAF et MSA, les chèques vacances, les aides du conseil général... et vous propose aussi l'échelonnement des paiements sur toutes ses activités.

Découvrez dès à présent tous nos projets sur www.association-lysandre.fr

L'équipe se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, alors n'hésitez plus, contactez-nous !

Association Lysandre : Les Pautrats - 89170 Saint-Martin-des-Champs
03.86.45.44.03 - contact@association-lysandre.fr

Le Club de l'Amitié



Président : Gérard NEYENS

Avec quatre-vingt-dix-neuf adhérents, le Club de l'Amitié se porte bien.

L'année 2012 a vu quelques changements au sein du bureau :

Président : **Gérard NEYENS** - Présidente adjointe : **Paulette MILLOT**

Trésorière : **Nicole PETIT** - Trésorière adjointe : **Mauricette BATAILLE**

Secrétaire : **Françoise MONTEPELLIER**

Secrétaire adjointe : **Colette ANDLAUER.**

Les repas habituels se sont déroulés dans une bonne ambiance et le repas de Fête des Mères fut remplacé par une sortie au cabaret du Diamant Bleu qui a réuni 40 personnes.

La belote a eu un peu plus de succès cette année avec 28 équipes.

Nous vous rappelons que le **jeudi à 14 heures**, c'est le "Jour des jeux" (cartes, scrabble, etc.) et que quelque soit votre âge, vous êtes les bienvenus !

Voici le programme du Club de l'Amitié pour cette nouvelle année 2013 :
Assemblée générale : **19 janvier** - Belote : **23 février** - Repas de Printemps : **6 avril** - Repas de Fête des Mères : **1^{er} juin** - Vide-greniers : **3 et 4 août**
Choucroute : **19 octobre** - Repas de fin d'année : **7 décembre.**

Il y aurait des possibilités pour des sorties et nous vous en tiendrons informés en temps voulu.

En tant que nouveau Président, je tiens à rappeler que pour moi, le Club de l'Amitié n'est pas que le Club du 3^e âge et qu'il est ouvert à tous !
Bonne année.

Hébergement - Restauration Commerces et Entreprises

HEBERGEMENTS - RESTAURATION

Auberge des 7 écluses - Hôtel-restaurant
Fermé le midi en semaine sauf juillet & août
M. JACQMIN - ☎ 03 86 74 52 90

Auberge du Canal
Jour de fermeture : lundi
Mme KARONI - ☎ 03 86 74 52 63

La Guinguette
M. DE OLIVEIRA - ☎ 03 86 74 56 61

Pizzeria : (à emporter à partir de 18h)
Mercredi, vendredi et dimanche
M. COQUILLAT - ☎ 03 86 74 37 78

Meublé Touristique "Relais du Lion d'Or"
Mme SAGET - ☎ 03 86 74 58 56

Gîte rural "Au bon Logis"
Mme et M. BOURGEOIS - ☎ 03 86 74 54 71

Gîte rural
M. ROMEO - ☎ 06 12 80 65 00

Chambres d'hôtes de "La Crasne"
Mme et M. VEAULIN - ☎ 03 86 74 53 11

Gîte rural "La Maison d'Amis"
Mme LORENCEAU - ☎ 03 86 74 52 56

Camping des Lancières
☎ 03 86 74 51 78

Transport :

Les Transports DEMETS
MM. Michel et Sébastien DEMETS
☎ 03 86 74 57 92

Tourisme Fluvial du Centre
Mme et M. GAUDIN - ☎ 03 86 74 55 92

Rogny Bateaux Promenades
☎ 06 84 11 54 52

Equitation :
Haras de Cottard et Poney-Club
Mme GESTIN et M. KELLER
☎ 03 86 74 59 39

Poney-club de Rogny/Ecurie du Rondeau
Mlle DELAGNEAU - ☎ 06 87 79 24 94

Alimentation :
Boucherie, charcuterie - Traiteur
M. SAGET - ☎ 03 86 74 58 56

Boulangerie - Fermeture le mercredi
M LOISELEUR - ☎ 03 86 74 53 97

Dépôt de pain - Fermeture le lundi
Le Fournil d'Aymeric et Clémence
☎ 02 38 97 11 36

BAR PMU Le Colombier
Fermeture le mardi après-midi
M. COQUILLAT - ☎ 03 86 74 53 09

Thé et Basilic - Epicerie - Salon de thé
Fermeture le jeudi (sauf juillet et août)
Laurence DELAGNEAU - ☎ 03 86 74 51 05

Bâtiment :
Maçonnerie
M. DELAGNEAU - ☎ 03 86 74 57 03
M. GRENOT - ☎ 03 86 74 53 74
Entreprise EV BAT - ☎ 09 54 83 97 96

Métallurgie
M. BAUS - ☎ 03 86 74 51 17
Plomberie/Electricité
M. MILOT - ☎ 03 86 74 30 11

COMMERCES ET ENTREPRISES

Salon de coiffure privilège
☎ 03 86 74 55 38

L'Atelier des 7 écluses
Christine FIEVET - ☎ 06 81 76 08 31

Garagiste
M. COTTE - ☎ 03 86 74 52 03

Agence immobilière
Mme MANNEVY - ☎ 03 86 74 85 97

S.B.P.I.
MM. GALLOT - ☎ 03 86 74 51 36

S.B.P.I. Environnement
MM. GALLOT - ☎ 03 86 74 28 49

Entreprise Multiservices
JardinBricoServices - Paysagiste
Frédéric GOJARD - ☎ 06 88 70 07 45



Rogny-les-Sept-Écluses

1 2 3 4 5
A
PLAN DE LA COMMUNE

A

B

C

D

E

F



- LEGENDE**
- INFORMATIONS
 - CAMPING
 - CHÂTEAU D'EAU
 - ÉCLUSE
 - GÎTE
 - HÔTEL

INDEX VILLAGES ET LIEUX DIT

Bas Salins (Les)	C3
Basseville	C3
Baudriats (Les)	B4
Bellevue (La)	B2
Bernellerie (La)	C3
Bois des Fortels	B2
Bouloi (Le)	A3
Boussicauderie (La)	E1-E2
Brulerie (La)	B2-C2
Caillats (Les)	C3
Claverie (La)	C3
Cogneaux (Les)	F3
Cormerie (La)	E3
Cotard	C3
Crasne (La)	D4
Étang de Montfaisy (L')	C5
Foillats (Les)	E4
Fontaine (La)	C3
Fouchers (Les)	B3-B4
Francherie (La)	B4
Gauffre (Le)	D2-D3
Goutardière (La)	A5
Grand' Maison (La)	A4
Grands Branchereaux (Les)	F3
Haut Bourg (Le)	B3
Haut Buisson (Le)	D3
Hauts Salins (Les)	C3
Loges (Les)	E3
Lunel	A3
Maletterie (La)	A4
Merle (Le)	E2
Métairie Haute(La)	D4
Montifaut	B3
Nevers (Les)	F3-F4
Noüe (La)	D2
Paille (La)	D4
Painchauds (Les)	D4
Petites Maisons (Les)	C3
Pieds Plats (Les)	C4
Proutière (La)	B2
ROGNY LES-SEPT-ÉCLUSES	B3
Rondeau (Le)	E1
Sept Écluses (Les)	C2
St Eusoge	D3-D4
Tailles (Les)	B5
Tremblay (Le)	A5
Trois Marchais (Les)	D2-D3

